



**Masseurs Kinésithérapeutes**  
Grand Est

# Bulletin d'information de l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes du GRAND-EST

**Une mandature se termine, laissant des bases solides à la prochaine !**

**Chère consœur, cher confrère,**

*Depuis janvier 2016, la première URPS MK du Grand-Est est à vos côtés. Notre mandat prendra fin le 31 mai 2021. Votre nouvelle URPS du GE a su rassembler toutes les initiatives et autres impulsions données par les anciennes régions. Une belle aventure !*

*Ces 5 années ont été enrichissantes de rencontres, de découvertes, mais aussi de problèmes départementaux si disparates. Le dynamisme de chacun a rendu possible de belles réussites. Il a créé des synergies qui ont pu être réinvesties dans de nombreuses initiatives. L'URPS a réuni des élus de syndicats MK différents. Ensemble ils ont œuvré dans l'organisation des soins du Grand-Est.*

*Au cours de ce mandat vous défendre, vous conseiller et vous aider ont été les maîtres mots de l'URPS. La mandature qui s'achève avait pour devise « **Disponibilité, Réactivité, Expérience et Ouverture** ». Je tiens à remercier nos deux secrétaires qui ont été particulièrement disponibles.*



**Nos missions à vos côtés durant ces 5 dernières années :**

**A votre écoute :**

Vos diverses demandes ont toujours été prises en compte que vous soyez MK installé, remplaçant ou étudiant.

**Organisations de vos services de soins :**

- **KinéGarde** reconnue à sa juste valeur est financée depuis 10 ans par l'ARS.

- **KinéDom**, est une organisation innovante et expérimentale propre au Grand-Est dont la finalité est imminente. Celle-ci doit permettre la reconnaissance de nos soins effectués à domicile.

Coopération interprofessionnelle :

Avec l'ensemble des URPS des Professionnels Libéraux, et échanges constructifs Ville/Hôpital (coordination des soins, CPTS, ESP, ...).

**Répartition des MK dans le Grand-Est :**

Un zonage a été imposé en 2018. Il n'a pas été représentatif de **la réalité de terrain**. Les différents territoires de soins présentent des réalités particulièrement hétéroclites. Aussi nous vous proposons de participer à notre enquête (voir page 3). Ce questionnaire va nous permettre de bien identifier les zones en difficultés.

**Le soutien de l'URPS face à la crise sanitaire :**

Ce soutien s'est manifesté par des communications et informations professionnelles, sociales et économiques. L'URPS a engagé sur ces propres fonds l'achat de nombreux **EPI** (Equipement Professionnel Individuel).

A l'initiative des URPS Médecins, Pharmaciens, Infirmiers et Kinésithérapeutes, un système de **distribution de masques** a été mis à votre disposition : **DISTRIMASQUES**.

Les URPS MK et Médecins, ainsi que l'Ordre des médecins ont exigé **le retour des MK dans les Ehpad** afin d'éviter aux pensionnaires toutes pertes d'autonomies supplémentaires.

Un travail en collaboration avec les médecins et les infirmiers a été mis en place pour assurer les **sorties de patients Post COVID sous oxygénothérapie**.

Notre détermination est en lien direct avec le respect de notre profession. Celui-ci, nous l'avons manifesté auprès de toutes les institutions. Il doit passer par une reconnaissance de nos compétences, y compris pendant la crise sanitaire, par une exigence tarifaire, et la modernisation de nos conditions d'exercice. Tel a été le message que nous avons délivré en votre nom auprès des instances.

**Une page se tourne, un nouveau chapitre va se construire.**

**Un vote** pour vos nouveaux représentants est organisé en ligne **du 31 mars au 7 avril 2021**. Votre vote montrera votre détermination à la construction participative de l'avenir de notre profession. Cet avenir doit passer par l'URPS MK du Grand Est. Une seule recommandation : **Votez, votez !!!** Votez selon votre affinité afin de soutenir ceux en qui vous croyez, et qui vous représenteront auprès des Caisses et des autres institutions ! Votez pour ceux qui seront le mieux placés pour soutenir les dossiers en cours !

Je ne me représente plus à mon âge, mais je serai toujours présent à vos côtés.

Avec mes biens cordiaux souvenirs.

Gérard THOMAS

Président de l'URPS MK Grand Est ainsi que l'ensemble des élus 2016 -2021.

**Suivez-nous sur les réseaux :**



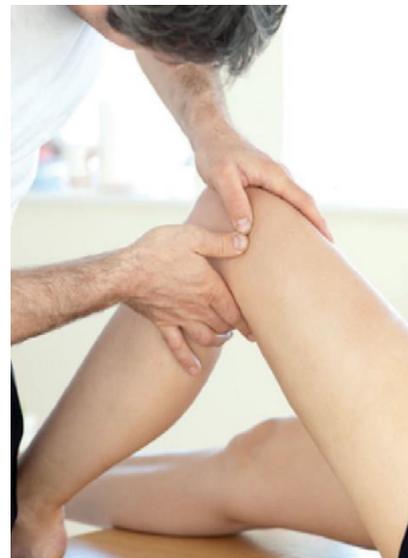
**Notre site :**  
[www.urpsmk.fr](http://www.urpsmk.fr)

# ELECTIONS URPS MK 2021

## LES MISSIONS DE L'URPS MK GRAND-EST

**L'URPS MK Grand-Est représente les masseurs kinésithérapeutes libéraux auprès des instances.**  
L'URPS MK Grand-Est œuvre pour les **projets régionaux de santé** :

- Analyse les besoins de santé et de l'offre de soins régionale, en vue notamment de l'élaboration du **Schéma Régional d'Organisation des Soins**.
- Travaille à l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
- Participe à des actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de **l'éducation thérapeutique**.
- Oeuvre à la mise en place des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les **réseaux de santé**, les **centres de santé**, les **maisons de santé** et les **pôles de santé**, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L.4135-4.
- Contribue au déploiement et à l'utilisation des **systèmes de communication et d'information partagés** et à la mise en œuvre du développement **professionnel continu (DPC)**.



**Vous avez la possibilité de choisir et ainsi de désigner les futurs élus qui vous représenteront pendant les 5 prochaines années !**

En 2021, tous les masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés du Grand-Est seront sollicités pour participer à l'élection des nouveaux membres de votre URPS, scrutin qui se déroulera par vote électronique. Cette nouvelle mandature, élue pour 5 ans, vous représentera au niveau de toutes les instances de la Région du Grand-Est.



**Date des élections URPS :**  
**Du 31 mars 2021 à 12h00**  
**au 7 avril 2021 à 12h00**



# Notre bilan sur ces 5 dernières années

L'ensemble des élus qui ont œuvré au cours de ces années :

## BUREAU

Président .....Gérard THOMAS  
Vice-Président .....Ludovic BRAYE  
Secrétaire Général ..... Hubert JUPIN  
Secrétaire Adjoint .....Guillaume BRAVO  
Trésorier .....Frédéric LECOMTE  
Trésorier Adjoint .....Cyrille ANTOINE

## CONSEILLERS

Céline CHEBAL-RAIZER	Daniel LAURENT
Denis DARE	Sébastien LE COSSEC
Julien DESSAGNES	François-Adrien MUTEL
Corinne FRICHE	Antoine PRELOT
Dominique HUGELE-CHARREL	Jacques VALENTINY
Philippe LAFLEUR	François-Régis VERNEL

Organisation des réunions pour les jeunes installés et des soirées écrans. Nos Newsletters pour vous informer en temps réel de l'actualité liée à votre profession. Remise des prix des mémoires des étudiants, diffusion des questionnaires étudiants, onglet petites annonces, APA, ROR...

L'URPS à vos côtés pendant la crise sanitaire : 200 000€ investis dans la distribution d'EPI sur l'ensemble du Grand-Est. Plus de 5 000 boîtes de masques, de spray désinfectant, de blouses, de lunettes de protections...



Le sport santé dans le Grand-Est grâce à Prescri'mouv !  
Vous souhaitez rejoindre ce dispositif ou en connaître d'avantage ? Flashez le QR Code !



**Zonage des Masseurs-Kinésithérapeutes**  
C'est vous qui connaissez le mieux votre territoire ! Apportez votre point de vue pour le faire correspondre au mieux à la réalité de terrain. Nous vous invitons à répondre à un questionnaire anonyme en flashant le QR Code !

**KinéGarde** respiratoire  
Grand-Est

KinéGarde : 10 ans de gardes respiratoires pédiatriques financées par l'Agence Régionale de Santé.

Soins coordonnés à domicile  
**KinéDom**  
Grand-Est

L'URPS œuvre en matière de valorisation de la profession et de l'exercice professionnel coordonné à domicile des Masseurs-Kinésithérapeutes du Grand-Est grâce à KinéDom.

**Votre URPS œuvre en matière de valorisation de la profession et de l'exercice professionnel coordonné des Masseurs-Kinésithérapeutes du Grand-Est grâce à KinéDom.**

Si le projet est validé par l'ARS et la Caisse d'Assurance Maladie, cela permettra aux 500 MK membres, **d'expérimenter le nouveau modèle d'organisation, et donc de financement d'un acte spécifique à domicile revalorisé**, afin de le tester en vie réelle ! A ce jour, nous enregistrons **270 MK** investis dans la communauté KinéDom. Alors ne tardez plus : si vous aussi, vous souhaitez contribuer à la **revalorisation** du point de votre acte à domicile, participez à cette phase expérimentale :

**Flashez le QR Code pour vous inscrire**



La subvention versée par l'ARS nous permettra d'indemniser **à hauteur de 500€**, et sous certaines conditions, les MK qui participent à ce projet. Modalités d'attribution de l'indemnisation dans le cadre du COM 2020, pour les MK qui font partie de la communauté :

réalisent et maintiennent **1000 actes/an**  
**OU**  
réalisent une augmentation  
au-dessus de **200 actes/an**

L'objectif final est d'assurer un égal accès à des soins sûrs et de qualité pour tous et sur tout le territoire. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de repenser les modalités d'intervention des MK et c'est pourquoi nous défendons et mettons en place ce projet.



**Favoriser les soins à domicile pour les personnes âgées et/ou fragiles, c'est permettre de :**

- Réduire le délai entre l'intervention du professionnel et la prescription.
- Considérer une juste rémunération en y intégrant la pénibilité et le temps de trajet.
- Réduire les dépenses liées à l'hospitalisation de jour.
- Augmenter le recours aux soins indispensables à domicile.
- Améliorer la coordination avec les professionnels libéraux ainsi qu'avec les structures médico-sociales.

**Valoriser l'image de la profession.**

**Pour plus d'informations sur notre projet, n'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site, rubrique KinéDom !**



Capgemini invent



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**

**L'URPS MK vous informe !**

**Vous souhaitez recevoir nos newsletters ?**

**Contactez-nous par mail ou par téléphone.**

**URPS MK Grand-Est, KinéGarde et KinéDom :**

**153 rue André Bisiaux 54320 Maxéville – 09 72 62 68 87**

**secretariat@urpsmk.fr – recueil@urpsmk.fr**

**Suivre notre actualité : [www.urpsmk.fr](http://www.urpsmk.fr)**